

République Française
Département de la Sarthe
Commune de Saint Biez en Belin

Arrêté n° 1178

Du 09 novembre 2022

Interdisant l'utilisation du terrain de football de SAINT BIEZ EN BELIN

Le Maire de la Commune de Saint Biez en Belin (Sarthe),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L2212.1-L2212.2 et suivants,

Vu la demande présentée par le Président de l'USSOB confirmée par le responsable des services espaces verts de St Biez en Belin,

Considérant les conditions climatiques,

Considérant que le terrain de foot de St Biez en Belin est impraticable,

Considérant qu'il nous appartient de prendre toutes dispositions pour assurer le maintien de l'état du terrain de football de St Biez en Belin,

ARRETE

Article 1 : l'utilisation du terrain de football de SAINT BIEZ EN BELIN pour les compétitions et les entraînements du club de foot U.S.S.O.B., est interdite du jeudi 10 novembre 2022 jusqu'au lundi 14 novembre 2022 inclus.

Article 2 : les représentants des sociétés de football sont chargés du contrôle et de l'application de cette mesure.

Fait à Saint Biez en Belin,
Le 09/11/2022

Le Maire,
Jean-Claude Bizeray

